

Réunion délégués du personnel DTmp Sud-Ouest du 18 janvier 2008

Question CFDT

1) La situation des 3 personnes en déploiement a-t-elle évolué depuis la dernière réunion DP ?

Réponse : Sur le périmètre de la DT moyens propres Sud-Ouest, 3 salariés restent en situation de déploiement à ce jour. Une situation pourrait connaître une évolution rapide dans le cadre d'une mutation dans l'intérêt du service. Les salariés concernés sont aujourd'hui affectés à des missions temporaires formalisées à l'exception de l'une d'entre elles qui est en arrêt maladie depuis plusieurs mois.

2) Les rachats de JTL et/ou de CA dans un premier temps en 2007 (impact 2008) puis en 2008 (impact 2009) seront-ils inclus dans le salaire global :

- au moment de l'attribution de la part variable (si oui, bénéfice pour le salarié) ?

- au moment de l'attribution de l'augmentation managériale (si oui, défavorable au salarié) ?

Réponse : Il n'est pas prévu en 2008 d'opération semblable à celle de 2007 pour le rachat exceptionnel de congés ou de repos compensateurs, l'opération conduite fin 2007 étant de nature exceptionnelle. Les primes n'intègrent pas le salaire de référence pour le calcul de la part variable managériale ou l'attribution de l'augmentation individuelle du salaire fixe.

3) Temps partiel avant retraite :

Un salarié qui a été à temps partiel depuis le 1er janvier 2004 et qui a cotisé pour la retraite à hauteur de 4 trimestres peut-il, s'il prend par la suite un temps partiel avant retraite, continuer à surcotiser pour la retraite ?

Réponse : Il n'est pas possible de maintenir le niveau de cotisations retraite base 100% pour le régime de retraite fonction publique aux salariés ayant déjà cotisé dans la limite légale de 4 trimestres. La décision DRHF/GPC/25/2007 du 27 avril 2007 relative au temps partiel avant retraite précise les mesures prévues lorsque le maintien du niveau de cotisations retraite sur une base de 100% n'est pas possible.

4) Combien de salariés de la DTmp ont quitté l'entreprise au cours de l'année 2007? (retraite, MFP, essaimage, PPA..)

Réponse : En 2007 15 salariés de la DTmp ont quitté l'entreprise. Parmi ces 15 départs, 3 sont des retraites, 8 sont des mobilités externes (6 mobilités vers les fonctions publiques, 2 essaimages), 2 sont des démissions et 2 des départs provisoires (congé non rémunéré, disponibilité).

5) Combien ont réintégré l'entreprise ?

Réponse : En 2007 4 salariés de la DTmp ont réintégré l'entreprise dont 1 après mobilité vers la fonction publique et 3 après une absence provisoire (congé non rémunéré, disponibilité, maladie).

6) Projet de restauration sur la plaque de Pau :

Où en sont les 2 pistes évoquées lors de la dernière réunion DP ?

Réponse : La consultation du comité d'établissement est terminée sur ce dossier.

Concernant Pau Derême, les deux pistes évoquées lors de la dernière réunion des DP sont toujours à l'étude afin d'assurer la continuité de la restauration collective :

- le Restaurant Inter Administratif de Pau a validé le principe d'une adhésion temporaire de France Télécom dans l'attente d'une décision définitive sur le maintien d'un RIE à Pau Derême

- le maintien d'un RIE à Pau Derême sous la tutelle de la Communauté d'Agglomération de Pau fait l'objet d'un travail approfondi avec l'ensemble des parties prenantes

Concernant Pau Roussille, dans le but d'assurer la continuité de la livraison des repas sur le site de Roussille, un appel d'offres a été lancé auprès des quatre prestataires de restauration référencés et auprès du RIA de Pau.